Aménager le travail d'astreinte en élevage allaitant

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ILLE-ET-VILAINE

ource
Christian Veillaux Equpe herbivores est
Agnès LOISEL – Service Entreprises – Janvier 2017

Quelques données chiffrées

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine
Reproduction et communication à un tiers après autorisation préalable de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine

Réseaux d'élevage Viande Bovine
Bretagne

Réduire le travail d'astreinte

Le travail d'astreinte sur l'année dans un élevage allaitant

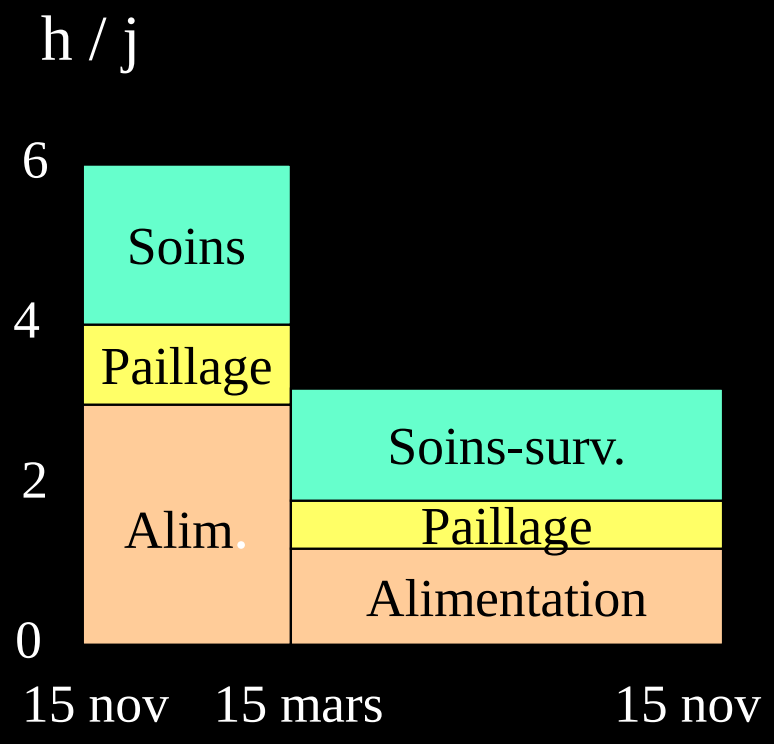

- 4.2 h par jour
- Au total 16 h/UGB (25h/VA)
- Dont 50 % en bâtiments concentré sur 4 à 5 mois
- La moitié du temps consacrée à l'alimentation

Réseaux d'élevage Viande Bovine
Bretagne

Temps alimentation des bovins : des marges de progrès existent

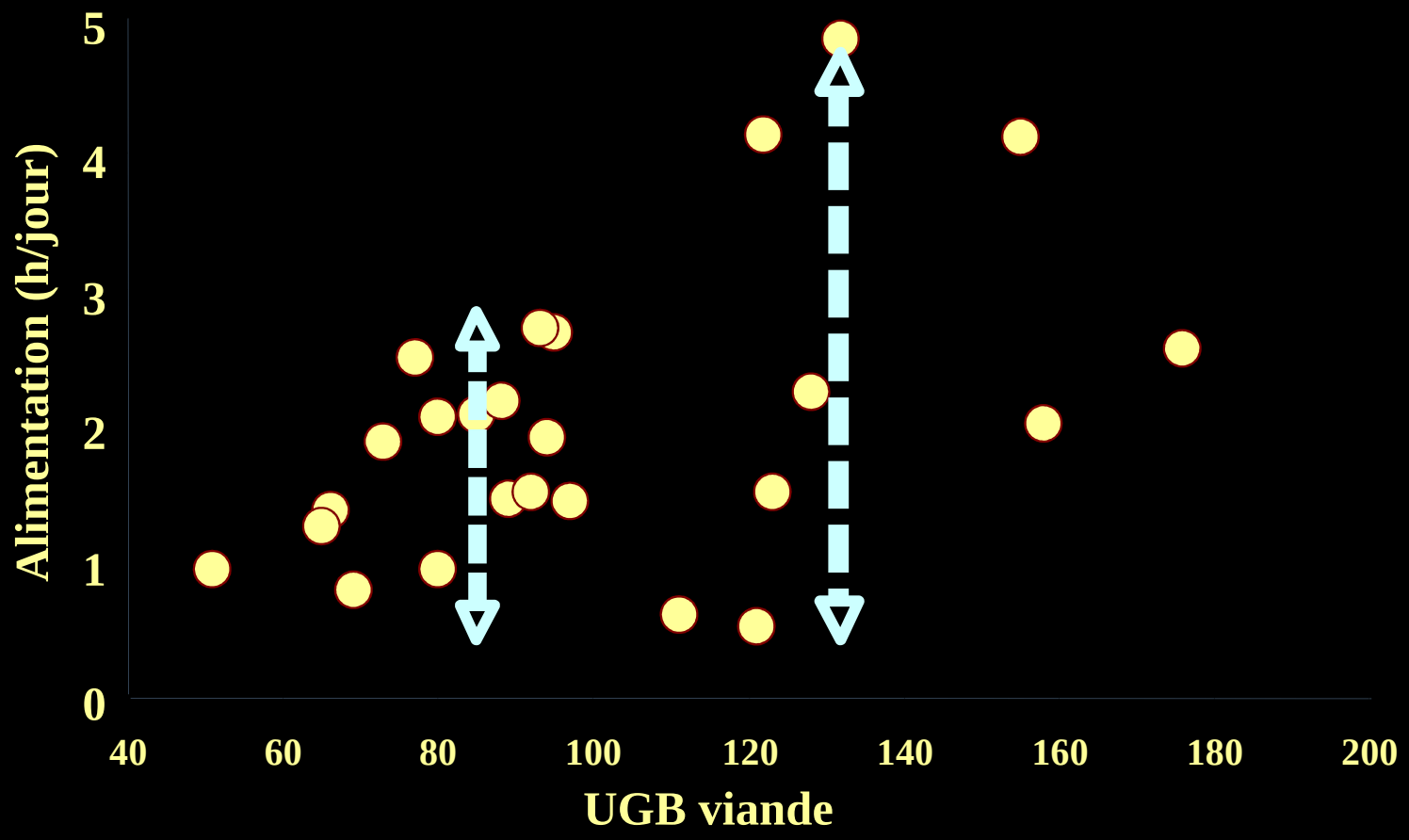

Temps passé à l'alimentation selon la taille du troupeau

Cela passe par une réflexion → organisation et équipement

Réseaux d'élevage Viande Bovine
Bretagne

Face aux contraintes… des solutions de simplification

Main d'œuvre
Disponibilité et compétences

Troupeau
Fonctionnement , période de vêlages allotement,…

Bâtiment
équipements, aménagement, paillage …

Stockage des aliments
fourrages, distance, accessibilité

Matériel capacité, performance, traction …

Temps passé à l'alimentation

Autres solutions : Organisation, période de vélages, Délégation …

Simplification du travail d'alimentation

Capacité de remboursement

Simplicité
Un fourrage unique

Fréquence
Une ration pour plusieurs jours

Uniformité
la ration complète

RESEAUX D'ELEVAGE
INSTITUT DE L'ELEVAGE
AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE BRETAGNE

vaches allaitantes au pâturage
Allotement, parcellaire et temps de travail

Simplifier le travail pendant
la période de pâturage ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE BRETAGNE

Christian VEILLAUX

Aurélien COLLIN

ENITA de Bordeaux

Partenaires associés :

INSTITUT DE L'ELEVAGE
Bretagne Conseil Elevage
GDS Bretagne

Avec la participation financière de :

Région Bretagne
Conseil Général Finistère
Conseil Général
Conseil Général
Conseil Général

Constat : Le travail d'astreinte (TA) : **2 périodes** dans l'année :

- Période hivernale : temps TA très élevé
- Période de pâturage : temps de TA plus faible, mais en concurrence avec les travaux de saison (suivis des cultures , récolte de fourrages, des cultures…)

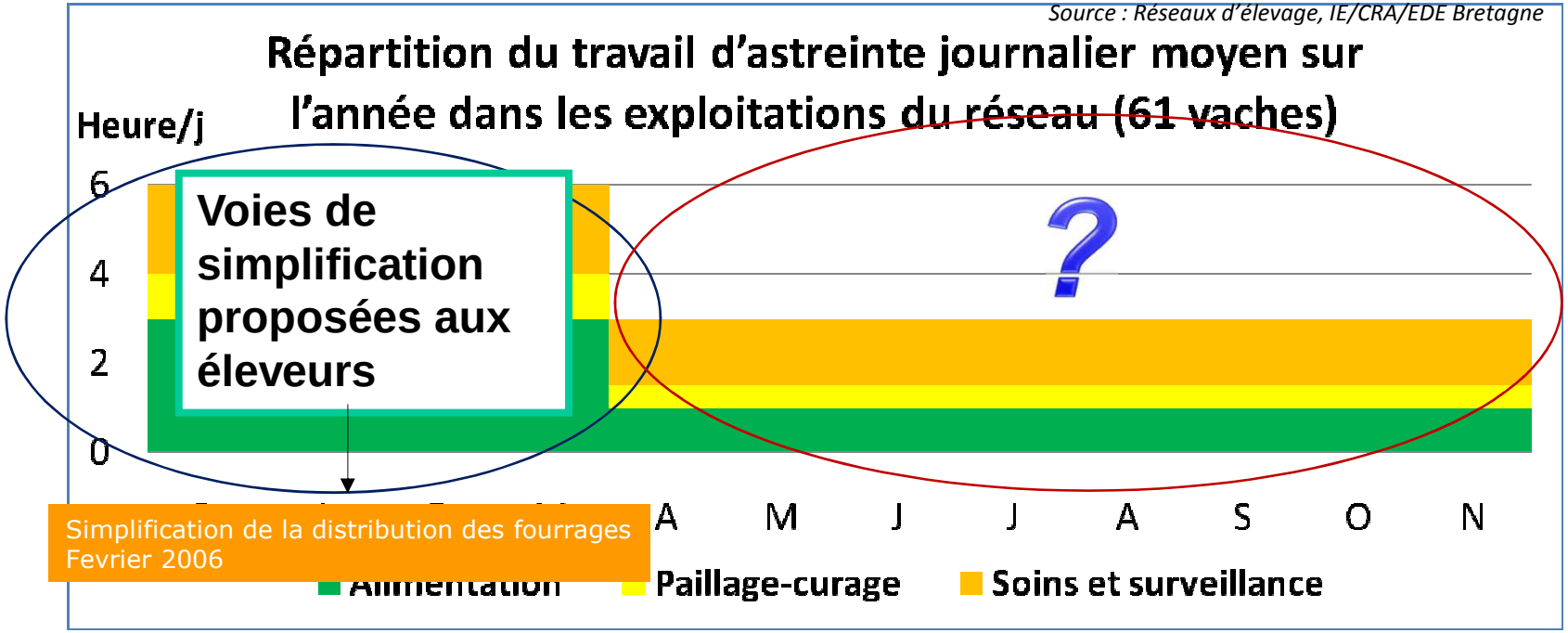

Est-il possible de simplifier le travail pendant cette période de pâturage ?

• Temps de Travail au paturage: du simple au triple

	L'ensemble des élevages enquêtés		
	Moyenne	Minimum	Maximum
Durée période pâturage (jours)	246	192	295
Durée d'affouragement au paturage (mois)	1,93	0	8,10
Travail d'astreinte moyen (heure par jour) *	2,06	0,70	3,83
Travail d'astreinte par vêlage (heure) *	8,14	3,13	14,5

* Calculé sur la période de pâturage

☞ Fortes variations sur le temps de travail

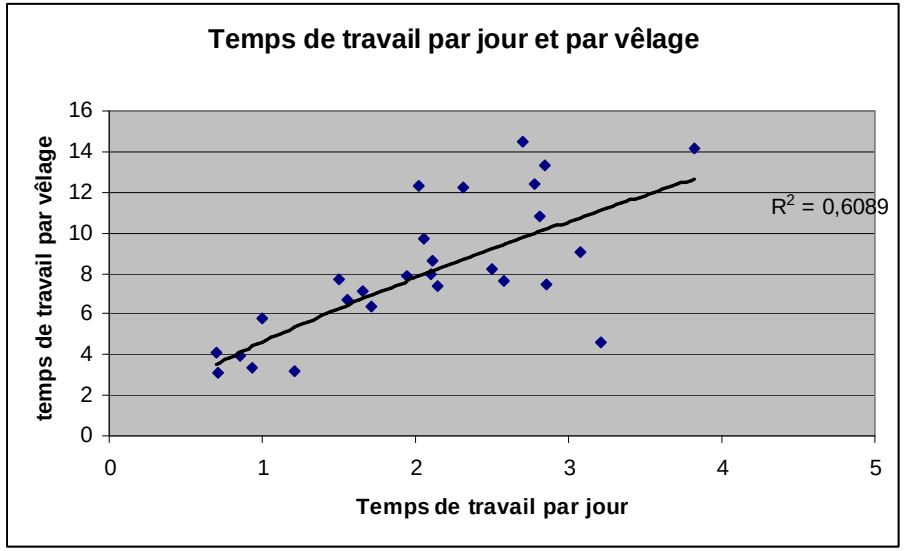

Synthèse : 4 conduites types ayant chacune leurs spécificités

	Système complexe travail important	Adapte le travail au moment	Recherche la simplicité	Recherche l'efficacité
TA ramené au vêlage	10h48	9h	5h18	8h36

vêlages de fin d'automne / hiver

Beaucoup de lots, Chargement élevé

Aiment passer du temps avec leurs animaux

Moins de lots, Système herbager

Allotement complexe mais parcellaire bien adapté

☞ Pas d'impact des techniques de pâturage, la présence ou non d'eau, les systèmes de production sur la constitution des 4 groupes de conduites

3 approches pour la simplification :

- Gestion simplifiée de l'**allotement** (lots stables, peu nombreux)
  - **Regroupement des vêlages sur des périodes courtes**
  - **Action sur la constitution des lots :**
    regroupement de plusieurs stades physiologiques

Leviers d'actions parfois contradictoires avec les préconisations usuelles

- Gestion des surfaces fourragères : systèmes herbagers
  - Peu de temps passé à l'alimentation au champ

- Optimisation de l'utilisation du **parcellaire** (utilisation de parcelles dont la surface est plus importante) : levier d'action plus ou moins maîtrisable par l'éleveur « échange parcellaire »

Réseaux d'élevage Viande Bovine
Bretagne

Le travail en élevage cela s'organise…

SIMPLIFIER mais aussi …

S' EQUIPER pour réduire la pénibilité

ADAPTER sa conduite aux contraintes

Savoir DELEGUER

RESEAUX D'ELEVAGE
INSTITUT DE L'ÉLEVAGE
CHAMBRES D'AGRICULTURE BRETAGNE

Comment améliorer ses conditions de travail

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine
Reproduction et communication à un tiers après autorisation préalable de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine

Aménager le travail d'astreinte

C'est réduire
la durée et la pénibilité :

- L'aménagement du bâtiment (contention) le raclage (temoin C Rublier + Isabelle Tricault, Y Rondeau)
- les soins aux veaux et identification (temoin thomas hervagault))
- Le quad (Thomas hervagault+ Antonin Regnier)
- le pâturage, l'abreuvement les clôtures (JP Leclerc, A Regnier)
- Le chien de troupeau (Pierrick Berthelot)
- la surveillance et le suivi des animaux (JP Leclerc)

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine
Reproduction et communication à un tiers après autorisation préalable de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine
Reproduction et communication à un tiers après autorisation préalable de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine

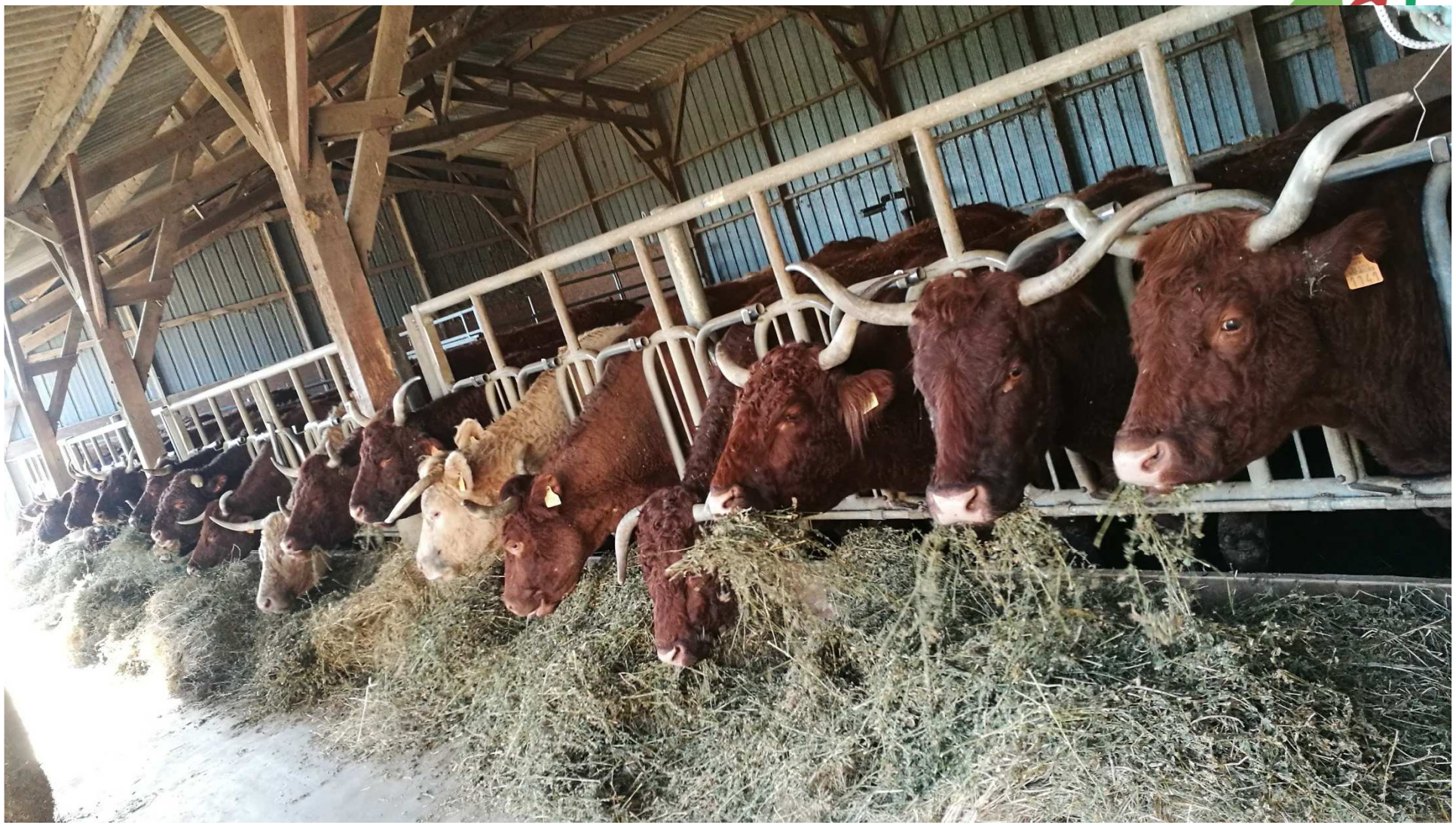

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine
Reproduction et communication à un tiers après autorisation préalable de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine

Aménager le travail d'astreinte

C'est réduire
la durée et la pénibilité de :

- L'aménagement du bâtiment (contention) le raclage (temoin C Rublier + Isabelle Tricault)
- Le quad (Thomas hervagault+ Anthonin Regier)
- le pâturage, l'abreuvement les clôtures (JP Leclerc)
- Le chien de troupeau (Pierrick Berthelot)
- la surveillance et le suivi des animaux (JP Leclerc)

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine
Reproduction et communication à un tiers après autorisation préalable de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine

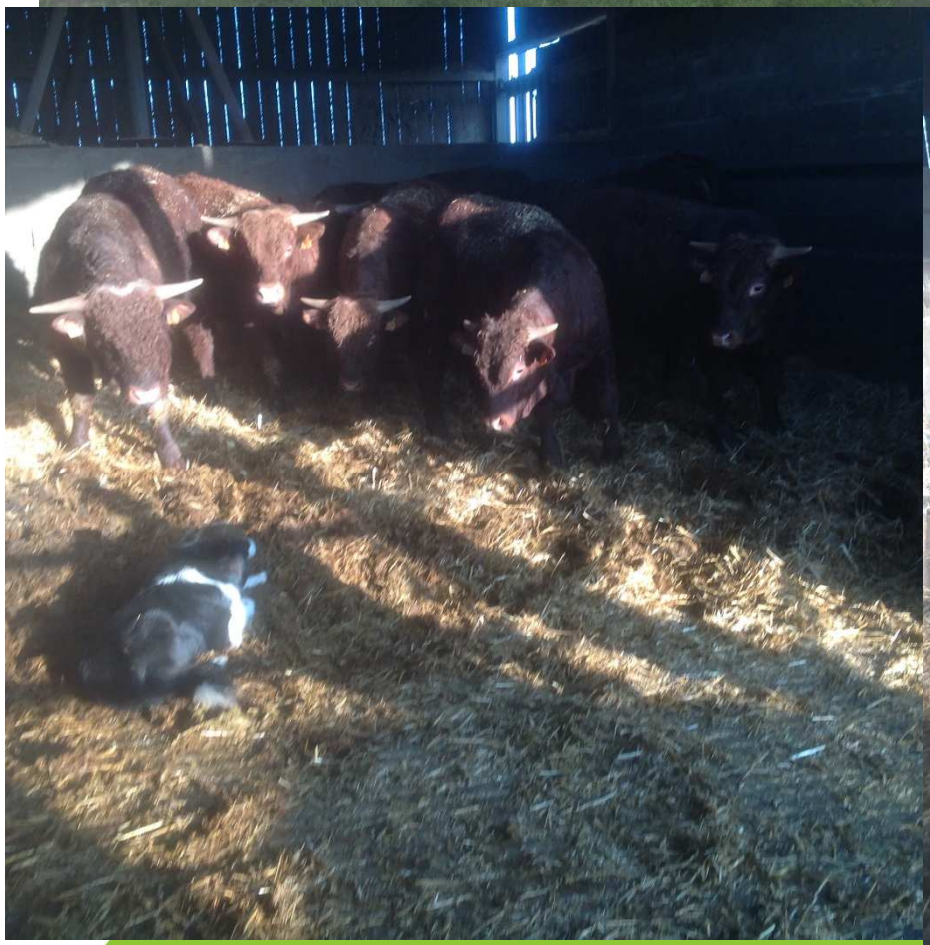

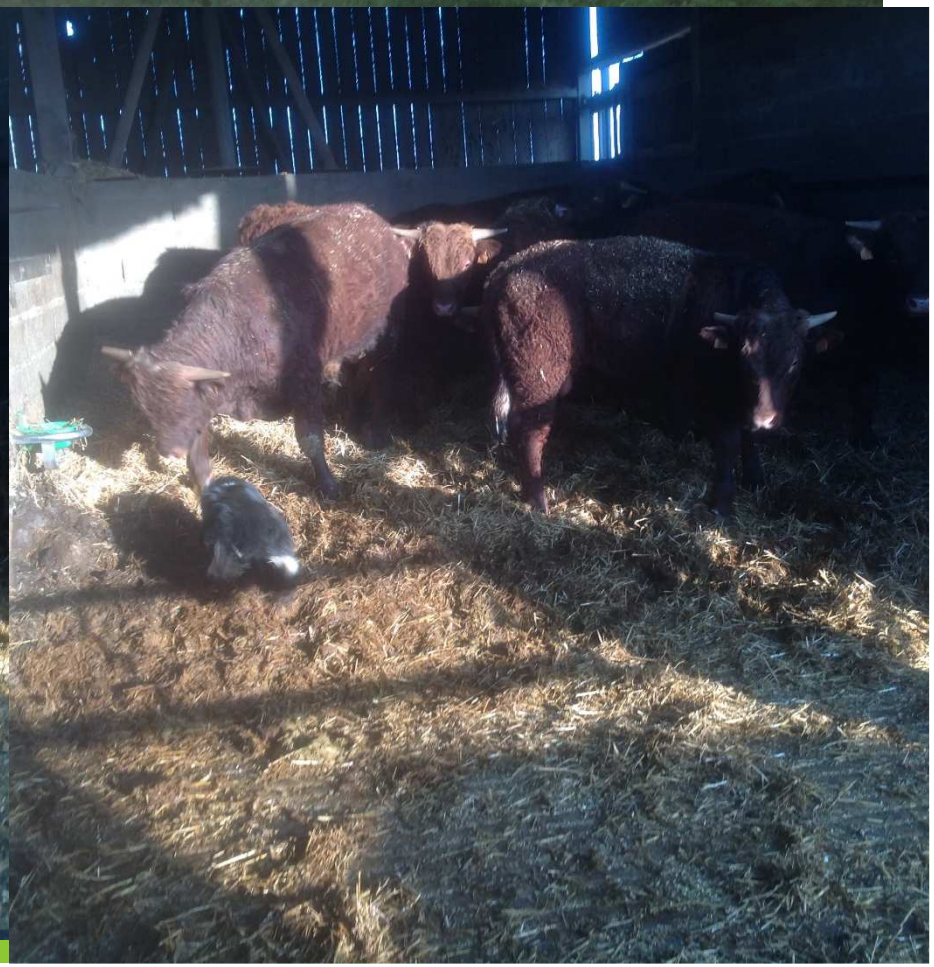

Page d'accueil Le bureau (Référents) Règlement Intérieur Démo et rencontre amicale Formations-dressage
Nos géniteurs Liens utile Concours Chiots (disponibilité/demande) Livre d'or Contact

Rejoignez votre association sur Facebook : "Association chiens de troupeau 35"

Astuce: pour enlever cette publicité Jimdo, jetez donc un

Aménager le travail d'astreinte

C'est réduire
la durée et la pénibilité :

- L'aménagement du bâtiment (contention) le raclage (temoin C Rublier + Isabelle Tricault)
- les soins aux veaux et identification (temoin thomas hervagault))
- Le quad (Thomas hervagault+ Anthonin Regier)
- le pâturage, l'abreuvement les clôtures (JP Leclerc, A Regnier)
- Le chien de troupeau (Pierrick Berthelot)
- la surveillance et le suivi des animaux (JP Leclerc)

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine
Reproduction et communication à un tiers après autorisation préalable de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine